

## Toutes vos envies vacances et loisirs avec le Chèque-Vacances !

**Épargnez maintenant !**

Dès 4 mois épargnés,  
vous bénéficiez d'une  
bonification de l'État.

**NOUVEAU**

**+ 5% sur les barèmes du  
Revenu Fiscal de Référence  
pour tous les Agents**

HÉBERGEMENT, SÉJOURS & TRANSPORTS,  
LOISIRS & CULTURE, LOISIRS SPORTIFS, RESTAURATION

# Classique ?

ou

# Digital ?

**2 formats disponibles et toujours les mêmes avantages !**



- > Des coupures de 10, 20, 25 et 50€ non sécables
- > Pour régler sur place ou à envoyer par courrier
- > Auprès du réseau Chèque-Vacances Classic



- > Un compte à activer en ligne et un accès à son **solde en temps réel, 24h/24, 7j/7**
- > Une application mobile de paiement sans contact pour régler sur place, à distance et en ligne
- > **Au centime près**, dès 20€ d'achat
- > Auprès du réseau Chèque-Vacances Connect



Marc, 43 ans



*« Cette année je suis resté au format papier ! Je les utilise pour les activités de toute la famille en vacances et même les week-ends, et je peux donner les chèques restant à mon fils pour ses sorties ciné avec ses copains. »*



Arianne, 36 ans



*« Génial, mes Chèques-Vacances dans mon portable ! Ils sont toujours à portée de main et je trouve facilement où les utiliser depuis l'application. »*

Parce que les vacances c'est essentiel,  
**vos Chèques-Vacances**  
**sont utilisables**  
**toute l'année**



- › Pour toute la famille
- › Pour des dépenses **en France** et à destination de l'**UE**
- › **Valables 2 ans** en plus de l'année d'émission et **échangeables** en fin de validité\*

### À TOUT MOMENT

Changez librement le format de vos  
Chèques-Vacances sur [leguide.ancv.com](http://leguide.ancv.com)\*

\*Voir conditions sur leguide.ancv.com, rubrique Echanges

# À vous les Chèques-Vacances !

## Vous êtes :

- Agent public civil de l'État,
- Militaire,
- Assistant d'éducation, recruté en application de l'article L.916-1 du Code de l'éducation,
- Agents des établissements adhérents à l'action sociale interministérielle.

- 30 ans

Bonification  
de 35%

Ultramarins

Abattement de  
20% sur le RFR

Agent en situation  
de handicap

Majoration de la  
participation de l'État

## Vous pouvez bénéficier du Chèque-Vacances

## Comment en bénéficier ?

À l'aide des simulateurs disponibles sur

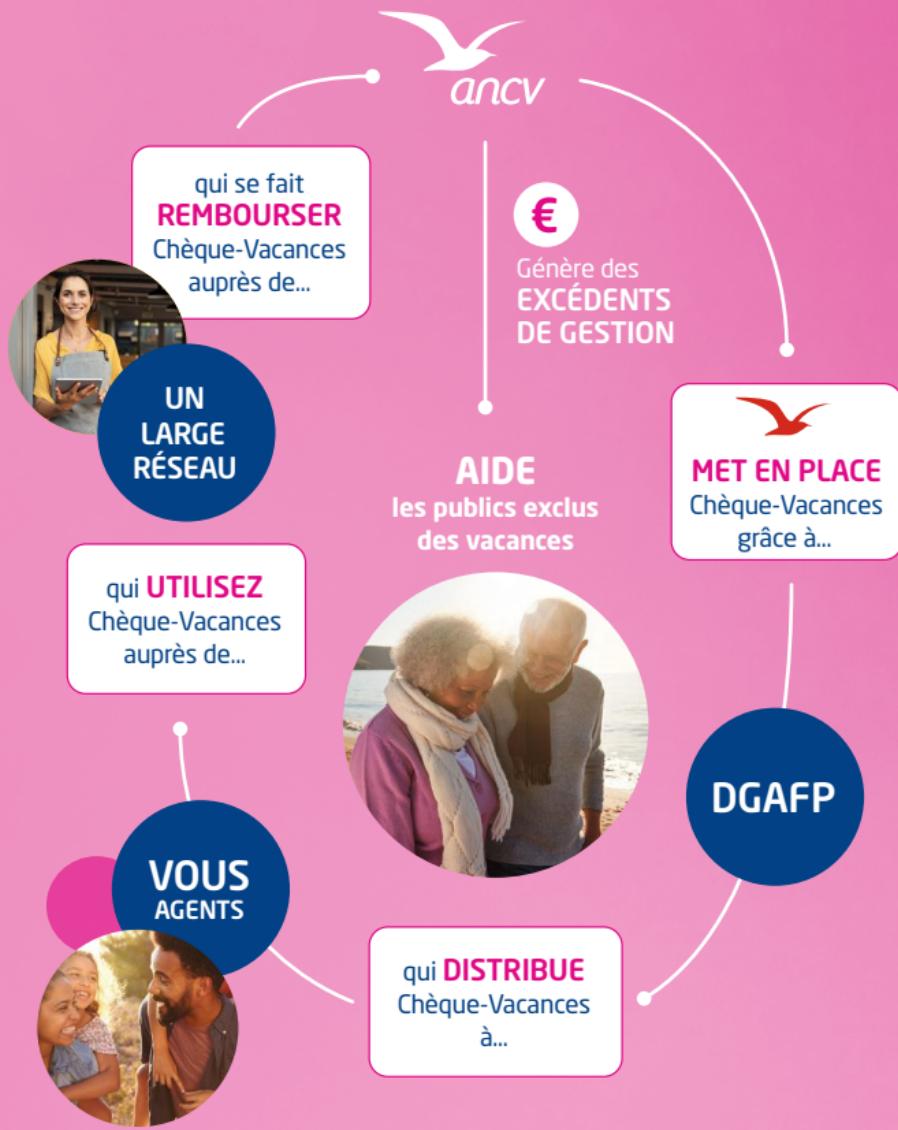
[www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr)

- 1 **Vérifiez** si votre administration vous permet d'obtenir des Chèques-Vacances.
- 2 **Calculez** le montant de vos Chèques-Vacances et de votre épargne pour connaître la valeur totale des Chèques-Vacances qui vous sera attribuée.  
**Munissez-vous de votre revenu fiscal de référence** (RFR), de votre nombre de parts fiscales et complétez les informations concernant votre situation.
- 3 **Réalisez** votre demande en déposant un dossier en ligne ou en l'envoyant par courrier.

## Constituez votre dossier

- **Directement en ligne** : avec vos RIB, bulletins de salaire et avis d'imposition.
- **C'est nouveau : simplification et modernisation du dispositif** avec l'automatisation de l'envoi des données fiscales (valable uniquement pour le dépôt du dossier en ligne).

# Avec le Chèque-Vacances et l'ANCV, vous choisissez la solidarité



## Un cercle vertueux

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances utilise ses excédents de gestion générés par le Chèque-Vacances pour financer ses programmes d'action sociale.

C'est plus de **241 600 personnes en situation de fragilité** qui accèdent chaque année aux vacances **grâce à l'engagement solidaire** de toutes les parties prenantes : salariés, professionnels du tourisme et des loisirs, CSE, COS, CAS, Petites Entreprises.

**Une innovation sociale qui dure depuis plus de 40 ans et qui n'existe nulle part ailleurs.**

Trouvez des idées vacances et organisez votre prochaine sortie sur [leguide.ancv.com](http://leguide.ancv.com), le site des bénéficiaires de Chèque-Vacances.

**Vous y trouverez les inspirations de nos milliers de partenaires au cœur des territoires et des grandes enseignes du réseau.**



cheque-vacances-connect.com

**Tout savoir sur le Chèque-Vacances Connect**

 Pour l'échange de vos titres Classic ou Connect



Calculez en ligne le montant de vos futurs Chèques-Vacances et constituez votre dossier sur :

[www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr)

